



# CONSEIL MUNICIPAL

## 23 MAI 2019

### Étaient Présents :

Jean MARX, Maire

Virginie TAMBOUR, André VAN COMPERNOLLE, Philippe CHÊNE, Michel NOËL, Valérie LOPPIN, Dominique PÉRIN-NETZER, adjoints au Maire ;

Lionel CORDIER, Dantès MARTINELLI, Emmanuel VERDONK, Jacqueline REDOUTÉ, Monique BAUDART, Dominique BERGER, Guy BIGIN, Dominique MARCOUX, Pascal CARLIER, Valérie DUMOULIN, Christine CHAUVEAUX, Jean VIGOUROUX, Anne-Marie MISER, Patrick MECHERI, Cédric THIRY, conseillers municipaux ;

### Pouvoirs :

Jean-Louis RUMÉRIO à Dantès MARTINELLI

Véronique BALTAZART à Dominique MARCOUX

Michel DUMONT à Michel NOËL

Agnès CUILLIER à Jean MARX Dominique PÉRIN-NETZER à Jean VIGOUROUX

Excusés : Samir BEN-ZAHI, Marie-José CLERMONT,

Secrétaire de séance : Cédric THIRY

### LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A RENDU LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé ;
- Une subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour l'extension du réseau de vidéo-protection de la commune a été demandée ;
- Une subvention auprès de la DRAC pour le Projet Artistique Globalisé autour du roman policier mené par la Médiathèque de Cormontreuil a été demandée ;
- Une subvention auprès du Conseil Départemental pour l'extension du restaurant scolaire de l'école Croix-Bonhomme a été demandée ;
- Les tarifs de la TLPE pour 2020 ont été fixés comme suit :

DISPOSITIFS PUBLICITAIRES				
2020	UN dispositif NON NUMERIQUE		UN dispositif NUMERIQUE	
	<50 m <sup>2</sup>	>50 m <sup>2</sup>	<50 M <sup>2</sup>	>50 m <sup>2</sup>
montant	21.10€ par m <sup>2</sup>	42.20€ par m <sup>2</sup>	63.30€ par m <sup>2</sup>	126.60€ par m <sup>2</sup>

ENSEIGNES				
2020	<12m <sup>2</sup>	12m <sup>2</sup> à 20 m <sup>2</sup>	20 m <sup>2</sup> à 50 m <sup>2</sup>	>50m <sup>2</sup>
Tarif de base :	0	10.55 € par m <sup>2</sup>	42.20 € par m <sup>2</sup>	84.40 € par m <sup>2</sup>
21.10€		(tarif de base/2)	(tarif de base x 2)	(tarif de base x 4)

PRÉ-ENSEIGNES	
Tarif de base	21.10€ / m <sup>2</sup>

- Un avis favorable a été rendu pour l'extension d'une chambre funéraire par la société FUNECAP EST sise rue des Blancs Monts ;

- Les tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2019/2020 ont été adoptés comme suit :

<b>Facturation périodique (tarif unitaire)</b>				
Quotients	4 jours hebdo	3 jours hebdo	2 jours hebdo	1 jour hebdo
Q ≤ 270	1,33 €	1,37 €	1,40 €	1,40 €
271 ≤ Q ≤ 450	2,30 €	2,37 €	2,42 €	2,42 €
451 ≤ Q ≤ 585	3,30 €	3,40 €	3,47 €	3,47 €
586 ≤ Q ≤ 720	4,38 €	4,51 €	4,60 €	4,60 €
721 ≤ Q ≤ 900	5,28 €	5,44 €	5,56 €	5,56 €
901 ≤ Q ≤ 1080	5,84 €	6,02 €	6,13 €	6,13 €
Q ≥ 1081 et nouveaux extérieurs*	6,06 €	6,24 €	6,37 €	6,37 €
Repas ponctuel		6,46 €	6,46 €	6,46 €

\*Nouveaux extérieurs : élève domicilié hors commune lors de son inscription à compter de la rentrée 2018 (hors fratrie)

<b>Mensualisation sur 10 mois</b>				
Quotients	4 jours hebdo	3 jours hebdo	2 jours hebdo	1 jour hebdo
Q ≤ 270	18,62 €	14,37 €	9,92 €	5,06 €
271 ≤ Q ≤ 450	32,18 €	24,90 €	17,20 €	8,80 €
451 ≤ Q ≤ 585	46,25 €	35,72 €	24,69 €	12,55 €
586 ≤ Q ≤ 720	61,43 €	47,46 €	32,79 €	16,60 €
721 ≤ Q ≤ 900	73,98 €	57,18 €	39,47 €	20,04 €
901 ≤ Q ≤ 1080	81,77 €	63,25 €	43,62 €	22,16 €
Q ≥ 1081 et nouveaux extérieurs*	84,91 €	65,58 €	45,24 €	22,97 €
Repas ponctuel		6,46 €	6,46 €	6,46 €

\*Nouveaux extérieurs : élève domicilié hors commune lors de son inscription à compter de la rentrée 2018 (hors fratrie)

- Les tarifs des accueils de loisirs sans hébergement pour l'année scolaire 2019/2020 ont été adoptés comme suit :

<b>1/2 journée ELM-ELP</b>			
Quotients	Tarif ponctuel	Inscription annuelle (paiement sur facture)	Inscription annuelle (mensualisation sur 10 mois)
Q ≤ 270	8,47 €	8,36 €	28,44 €
Q ≥ 271	9,53 €	9,40 €	31,98 €

ouvert uniquement aux habitants ou extérieurs scolarisés sur la commune

<b>1/2 journée + repas ELM-ELP</b>			
Quotients	Tarif ponctuel	Inscription annuelle (paiement sur facture)	Inscription annuelle (mensualisation sur 10 mois)
Q ≤ 270	11,51 €	11,33 €	38,61 €
Q ≥ 271	12,57 €	12,40 €	42,15 €

ouvert uniquement aux habitants ou extérieurs scolarisés sur la commune

<b>Journée ELM 3-5 ans</b>			
Quotients	Tarif ponctuel	Inscription annuelle (paiement sur facture)	Inscription annuelle (mensualisation sur 10 mois)
Hab. Q ≤ 270	13,80 €	13,63 €	46,35 €
Hab. Q ≥ 271	15,92 €	15,72 €	53,43 €
Intermédiaire et E* Q ≤ 270	22,82 €	22,53 €	76,61 €
Intermédiaire et E* Q ≥ 271	24,94 €	24,61 €	83,69 €
Extérieurs Q ≤ 270	31,78 €	31,34 €	106,56 €
Extérieurs Q ≥ 271	33,89 €	33,43 €	113,65 €

\*E = entreprise en nom propre installée sur la commune avec extrait Kbis

<b>Journée ELP 6-12 ans</b>			
Quotients	Tarif ponctuel	Inscription annuelle (paiement sur facture)	Inscription annuelle (mensualisation sur 10 mois)
Hab. Q ≤ 270	18,02 €	17,80 €	60,52 €
Hab. Q ≥ 271	20,65 €	20,39 €	69,32 €
Intermédiaire et E* Q ≤ 270	29,65 €	29,26 €	99,48 €
Intermédiaire et E* Q ≥ 271	32,04 €	31,61 €	107,47 €
Extérieurs Q ≤ 270	41,31 €	40,77 €	138,64 €
Extérieurs Q ≥ 271	43,44 €	42,86 €	145,73 €

\*E = entreprise en nom propre installée sur la commune avec extrait Kbis

- La possibilité d'inviter des extérieurs à la sortie organisée pour les lauréats des « Maisons Fleuries » a été accordée, et le montant de la participation fixé à 30€ ;
- Une subvention de 2 500 € a été accordée à l'ACCB pour l'organisation du Final Four de National B de Basket Fauteuil ;
- Une indemnité forfaitaire a été accordée aux agents utilisant leur véhicule personnel dans le cadre de leurs fonctions ;
- L'adhésion au service de santé prévention du Centre de Gestion a été votée, et M. le Maire autorisé à signer la convention.